



LAURÉAT :

**Gilbert MORLET
et Grégory BOUADROUNE**

SOCIÉTÉ :

ALTERVAL



*Gilbert MORLET
et Grégory BOUADROUNE*

**« La valorisation de l'autre », maître mot
du duo de lauréats que forment Gilbert MORLET
et Grégory BOUADROUNE**

Les deux nouveaux entrepreneurs se sont rencontrés en 1999 alors qu'ils travaillaient pour le centre de formation à Hayange. En 2001, ils se retrouvent dans un cabinet de conseil où Grégory est chef de projet et Gilbert met au point un produit innovant destiné à la prise en charge des salariés à bas niveau de qualification. Les deux amis décident plus tard de développer leur propre activité.

**« On apprend en
transmettant et l'on transmet
en apprenant. »**

« Ce qui motive notre entreprise, c'est de créer du lien social en entreprise afin de créer un effet boomerang (notre logo) : on apprend en transmettant et l'on transmet en apprenant. » affirment les deux jeunes entrepreneurs.

**Une approche nouvelle pour capitaliser
les savoir-faire de l'entreprise**

Le concept de Mentorat vient du Canada. En France, ALTERVAL a pour ambition de devenir le leader national de ce système de « transmission des connaissances ». Ils développent une solution innovante pour assurer le maintien et optimiser le transfert des connaissances au sein de l'entreprise. Cette méthode simple et efficace passe par un audit des connaissances et compétences de l'entreprise puis par des tests inédits qui mesurent le profil du transmetteur et de l'apprenant. Elle met en relation un détenteur de compétences clés de l'entreprise avec un ou plusieurs collaborateurs afin d'optimiser la transmission des connaissances et valoriser les savoir-faire. Grégory et Gilbert ont pour objectif de créer un cabinet de 10 salariés d'ici à cinq ans.

Ce principe de valorisation de l'Autre, est au cœur de la philosophie du projet. On retrouve cette valeur dans le nom de société : l'autre, « Alter » et valorisation, « val ».

**« C'est du donnant-
donnant. »**

« Notre mission consiste à trouver des liens opérationnels entre recherches et actions, entre idées de laboratoires et problématiques d'entreprises, entre professionnels de différentes générations et de différents niveaux hiérarchiques » ajoute Gilbert.

Nos deux créateurs l'ont bien compris : limiter la perte de connaissances est un enjeu majeur dans notre société qui s'apprête à vivre le départ des papy-boomers.

ACTIVITÉ : **Conseil et Formation
aux entreprises :**
dans le cadre
de la transmission
des connaissances

PRÊT : **15 000 €**

ACCOMPAGNATEUR : **Sylvain BONNET,
société NL Europe**

ALTERVAL
SARL au capital de 10 K€
4 rue Grange le Mercier
57950 MONTIGNY-LÈS-METZ
03 87 15 77 84
03 87 38 25 43
contact@alterval.fr
www.alterval.fr
www.mentorat.fr



ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSMISSION
DES CONNAISSANCES